

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT GERS

des Délibérations du Conseil Municipal de la commune de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 6 octobre 2014

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 6 octobre -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----01/10/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage
-----01/10/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LABEYRIE Nicolas, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusé : CABANNES Pierre

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

*Demande résiliation appartement
Ecole d'Arquizan*

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Emmanuelle CARTAUD a demandé la résiliation de son bail à l'école d'Arquizan à compter du 31 décembre 2014.

Le Conseil Municipal,

Estimant que la demande de Madame Emmanuelle CARTAUD est bien fondée,

Décide d'annuler le bail de location de Madame Emmanuelle CARTAUD à compter du 31 décembre 2014.

Fait à MONTREAL le 6 octobre 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT GERS

des Délibérations du Conseil Municipal

de la commune de MONTREAL DU GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 6 octobre 2014

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 6 octobre -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----01/10/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage
-----01/10/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LABEYRIE Nicolas, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusé : CABANNES Pierre

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande résiliation appartement

Ecole d'Arquizan

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Emmanuelle CARTAUD a demandé la résiliation de son bail à l'école d'Arquizan à compter du 31 décembre 2014.

Le Conseil Municipal,

Estimant que la demande de Madame Emmanuelle CARTAUD est bien fondée,

Décide d'annuler le bail de location de Madame Emmanuelle CARTAUD à compter du 31 décembre 2014.

Fait à MONTREAL le 6 octobre 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.